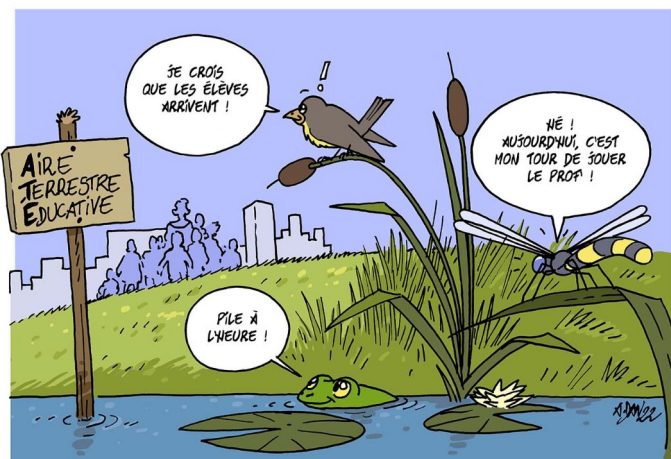


Autorisation parentale de sortie Collège Albert THIERRY



Votre enfant va effectuer une sortie gratuite donc obligatoire en tant qu'écodélégué(e).

Date et lieu : mercredi 14 janvier 2026 au bois de Saint Sauveur et aux abords du collège

Déplacement en train (pris en charge par le collège)

Départ du collège de Limay : 8h20

Retour au collège de Limay vers 12h23

Pour cette journée, merci de prévoir une tenue adaptée à la météo et venir avec un vélo si l'élève en a un. M.LHOMME et deux animateurs de la réserve naturelle de LIMAY accompagneront les élèves.

Nous rappelons que cette sortie est réalisée dans le temps scolaire et que par conséquent votre enfant devra suivre le règlement intérieur du collège. Elle a pour but de visiter deux lieux dont un deviendra l'ATE gérée par les écodélégué(e)s sur au moins les 3 prochaines années. Plus d'infos à l'adresse suivante : <https://clg-thierry-limay.ac-versailles.fr/spip.php?article2275>

Merci de rendre cette autorisation à **M. LHOMME** pour mercredi 14 janvier 2026 au plus tard !

Je, soussigné, M – Mme

N° de téléphone :

Représentant légal de l'enfant Classe :

- Autorise mon enfant à participer à la sortie

- Autorise mon enfant à repartir seul du collège si on a terminé avant l'heure de fin initialement prévue

Fait le _____, à _____

Signature des représentants légaux